

Paroisse du Chambon-sur-Lignon

Le Chambon-sur-Lignon, le 25 janvier 2025

Madame, Monsieur,

Notre paroisse protestante au Chambon-sur-Lignon appartient à l'union des Eglises Protestantes Unies de France, qui a regroupé il y a plus de 10 ans maintenant, notre ancienne Eglise Réformée de France et les Eglises Luthériennes hors Alsace et Moselle. Cette union d'Eglises fixe avec chaque Eglise locale une cible financière pour chaque année civile afin de payer les pasteurs, leur assurer une formation continue ainsi qu'aux laïcs engagés, faire fonctionner nos facultés de théologie, superviser de nombreux dispositifs (catéchèse, évangélisation, mission, solidarité avec les petites paroisses...) et bien d'autres domaines encore.

Cette cible était de 90 000€ pour l'année 2024. Au mois de décembre, nous avons lancé un appel par voie de presse et de vive voix à la fin de la veillée de Noël. En effet, au 5 décembre, il manquait 35000€ pour honorer cette cible, sans oublier l'entretien de nos locaux et notre fonctionnement local.

Vous avez été très nombreux à répondre à notre appel et les dons du mois de décembre ont été bien supérieurs à nos espoirs et à la part de la cible qui restait à verser à notre union d'églises. Nous avons reçu plus de 45 000€ de dons réguliers et exceptionnels. C'est un vrai cadeau de Noël pour lequel notre communauté peut être très reconnaissante. Nous ne pouvons que vous remercier d'y avoir contribué.

Cet afflux de dons montre votre attachement et votre appartenance à cette communauté qui, nous le rappelons, ne vit matériellement que de nos dons.

Si pour la première fois notre paroisse a été en difficulté pour rassembler l'argent nécessaire au paiement de la cible, c'est certainement lié au fait qu'une génération engagée à participer au fonctionnement matériel régulier de notre église nous quitte peu à peu. Il va être de plus en plus nécessaire que de nouveaux donateurs prennent le relai de cette génération. Il en va de la vie de notre Eglise qui, comme nous l'avons redécouvert en cette fin d'année, garde une belle vitalité.

A tous et à chacun, nous souhaitons une belle année 2025 avec la joie de nous retrouver tous ensemble pour célébrer Dieu qui nous dit « aimez-vous les uns les autres ».

Pour le conseil presbytéral

Esther Wieland-Maret Pasteure

Marc Thessot Président du conseil presbytéral

NB: un reçu fiscal donnant droit à une déduction de 60 % de votre don sur votre impôt sur le revenu vous sera adressé au mois de mars.